



Tampon de l'agence
.....
.....
.....
.....

Objet : règlement part CE

Monsieur le secrétaire

Je soussigné(e) M.....pour l'Agence
atteste que le salariéparticipe à un voyage, séjour, circuit (barrer les
mentions inutiles) duausoit un total dejours etnuits.

Total du séjour :

Enfant (s) participant au séjour oui non

Noms prénoms âges des enfants :

.....
.....
.....

Total du séjour :

Total à régler par le CE :

A le2019

La participation agence du C.E est attribuée une fois tous les deux ans à partir de 3 nuits passées en structure d'hébergement : elle est réglée directement à l'agence et vient en déduction du prix du séjour. Elle s'élève à 500 € pour le salarié célibataire ou voyageant en couple et à 800 € pour le salarié voyageant avec au moins 1 enfant de 3 à 20 ans révolus. Le CE ne procède au paiement de sa participation à l'agence qu'après réception des titres de transport du salarié et éventuellement de son ayant droit dans un délai de 4 à 5 semaines avant la date du départ.

Secrétaire : François Cipriani

Trésorier : Bruno Maniaci

Trésorier adjoint : François Cipriani

Secrétaire adjoint : Stéphanie Nesa

Titulaires : Christophe Boropert, Jean Paul Filippini , Jean Michel Melchio , Johan Rostini

Tel : 04 95 29 05 74

Fax : 04 95 29 05 95

Email : ce@aircorsica.com